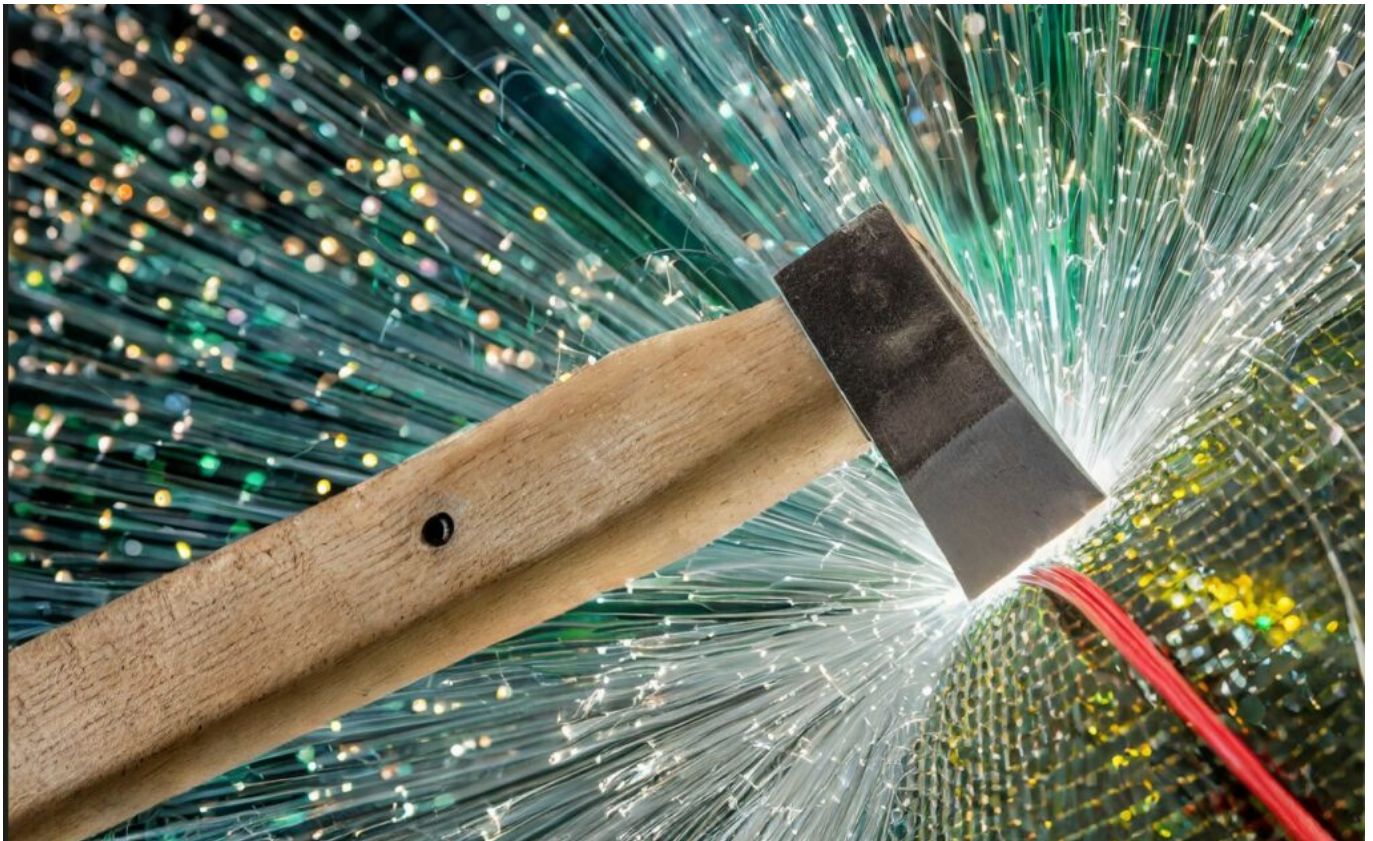


Ecrit par le 5 avril 2025

Sabotage de la fibre : le Vaucluse largement impacté



Alors que selon les pouvoirs publics, les sabotages nocturnes de la nuit de dimanche à lundi n'auraient impacté que 6 départements, les particuliers et les entreprises vauclusiennes sont aussi touchés par ces perturbations sur le réseau de la fibre optique. De possibles désordres sont encore à prévoir demain.

Bouches-du-Rhône, Drôme, Hérault, Aude, Oise et Meuse seraient les six 'victimes' des sabotages nocturnes perpétrés dans la nuit du dimanche 28 au 29 juillet dernier. C'est donc dans ces territoires que les perturbations ont été les plus importantes sur le réseau de la fibre optique, tout particulièrement chez les clients SFR, Free et dans une moindre mesure Bouygues telecom.

Coupures d'internet dans le Vaucluse et le Gard rhodanien

Cependant Free aurait aussi repéré des dégradations en Vaucluse. Dans tous les cas, ces actes de malveillance ont entraîné des coupures ainsi que des ralentissements de connexion dans tout le

Ecrit par le 5 avril 2025

département ainsi que dans le Gard rhodanien ce lundi matin ainsi que ce mardi 30 juillet au matin. De nombreux particuliers vauclusiens mais aussi des entreprises locales et des cabinets médicaux ont été ainsi impactés.

De possibles perturbations seraient aussi à prévoir demain, le temps que la situation revienne à la normale. Toutefois, si de nouveaux actes de sabotage étaient perpétrés le fonctionnement du réseau pourrait être à nouveau grandement altéré.

Ouverture d'une enquête

A noter que suite à ces actions de vandalisme, la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) s'est saisie de l'enquête. Dans le même temps, le parquet de Paris a ouvert une enquête pour « détérioration de biens de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation », « atteintes à un système de traitement automatisé de données en bande organisée » et « association de malfaiteurs ».

Emmanuelle Sokolowski : les législatives ont-elles un nouvel 'Horizons' à Villeneuve-lès-Avignon?

Ecrit par le 5 avril 2025



La villeneuveoise Emmanuelle Sokolowski, une jeune femme chef d'entreprise, s'engage dans la 3e circonscription du Gard comme remplaçante du bagnolais Christian Baume portant les couleurs d'Horizons le parti d'Edouard Philippe.

« Au soir du 9 juin, quand j'ai entendu le mot dissolution, j'étais sous le choc. Cela m'a fait trembler, moi qui quelques jours auparavant, avais porté avec fierté la flamme olympique. » Ainsi s'exprime [la créatrice d'Almé](#), une ligne de vêtements pour femmes rondes qui est basée à Avignon. Elle a une trentaine de salariés et affiche un chiffre d'affaires de 16M€.

« Depuis 2018, j'ai décidé de rendre élégantes les femmes qui ne sont pas filiformes. D'ailleurs, 40% d'entre elles en France s'habillent à partir du 46, c'est dire ». [Emmanuelle Sokolowski](#) ajoute : « Nous devons oser être ce que nous sommes, rayonner, entreprendre, suivre nos rêves. »

Ecrit par le 5 avril 2025



« Au soir du 9 juin, quand j'ai entendu le mot dissolution, j'étais sous le choc. Cela m'a fait trembler, moi qui quelques jours auparavant, avais porté avec fierté la flamme olympique ».

Elle fait équipe, comme remplaçante - avant on disait suppléante - avec Christian Baume pour le parti

Ecrit par le 5 avril 2025

'Horizons' d'Edouard Philippe dans les communes de Villeneuve-lès-Avignon, Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Laudun, Les Angles, Remoulins, Rochefort-du-Gard et Tavel, où la sociologie est plutôt constituée de CSP+ (vignerons, cadres, retraités plutôt aisés). L'UMP Jean-Marc Roubaud y a été élu député en 2002 et 2007. En 2017, c'est le macroniste Anthony Cellier qui lui a succédé et, en 2022, la frontiste Pascale Bordes. Un seul socialiste Patrice Prat en 2012 a été envoyé à l'Assemblée Nationale par les électeurs de cette 3e circonscription.

[Almé Paris, comment l'Avignonnaise Emmanuelle Szerer rend belles les femmes rondes](#)

« Je ne me suis jamais engagée publiquement en politique, mais j'estime qu'une situation inédite implique une attitude inédite. En tant que citoyenne j'ai décidé d'apporter mon soutien aux politiques qui incarnent mes valeurs. Aujourd'hui, nous sommes appelés à choisir, faire barrage aux extrêmes et défendre les valeurs qui nous sont chères. Les miennes sont celles de l'éducation pour tous, de l'égalité des chances et d'une meilleure représentation des femmes dans la société. C'est pourquoi j'ai rejoint Christian Baume, dont je partage les valeurs humanistes et républicaines. La voix d'Edouard Philippe est la seule alternative raisonnée, construite et plausible pour rassembler suffisamment de députés et compter au Palais Bourbon. »

Ecrit par le 5 avril 2025



Emmanuelle Sokolowski et Christian Baume ©DR

Emmanuelle Sokolowsky précise : « Je ne suis ni naïve, ni candide, je ne fais pas partie des Bisounours et je ne me crois pas à Disneyland. Mais je me reconnais en Edouard Philippe. Avec Christian Baume qui est venu me chercher pour travailler à ses côtés, nous sommes sur le terrain ensemble, nous tractons, nous rencontrons les citoyens sur les marchés. Nous détestons les magouilles, les faux-semblants, la politique façon 'Baron noir'. Les Français sont inquiets, ils ne doivent pas baisser les bras. Voter, c'est la noblesse de la démocratie avec toutes ses diversités. Moi, je veux faire corps avec mon pays et avec mes valeurs ».

“Voter, c'est la noblesse de la démocratie avec toutes ses diversités. Moi, je veux faire corps avec mon pays et avec mes valeurs ».

Emmanuelle Sokolowski

Edouard Philippe qui avait une trentaine d'élus dans l'assemblée sortante dispose de 82 investitures pour ces législatives du 30 juin. Même s'il a déclaré « qu'en décidant la dissolution, Emmanuel Macron a tué la majorité présidentielle », le président d'Horizons « reste la personnalité politique préféré des français

Ecrit par le 5 avril 2025

dans [le dernier baromètre "Ipsos-La Tribune dimanche"](#). A la question, « Quelle est votre satisfaction en cas d'accèsion à la Présidence de la République ? », le maire du Havre domine le classement devant Jordan Bardella. Suivent Marine Le Pen, puis Gabriel Attal, Gérard Darmanin, Raphaël Glucksmann, Bruno le Maire et François Ruffin. Avec le taux de détestation et d'impopularité qui frappe Emmanuel Macron, le parti « Horizons » pourrait, lui aussi, tirer son épingle du jeu pour les législatives 2024.

Les 7 Candidats de la 3e circonscription du Gard classés par rang d'affichage

- Panneau n° 1 : Valery Fourmi et Robert Mischer (Lutte ouvrière)
- Panneau n° 2 : Christophe Presvot et Lorys Elmayan (Sans étiquette)
- Panneau n° 3 : Florent Grau et Elisabeth Hirsig (LR)
- Panneau n° 4 : Christian Baume et Emmanuelle Sokolowski (Horizons)
- Panneau n° 5 : Pascale Bordes et Catherine Dellong Meng (RN)
- Panneau n° 6 : Daniel Jean et Jean-Marc Brés (Divers droite)
- Panneau n° 7 : Sabine Oromi et Vincent Poutier (Front populaire)

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage

Ecrit par le 5 avril 2025



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposer une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.

Écrit par le 5 avril 2025



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoitages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou

Écrit par le 5 avril 2025

encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavailon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiturage y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Ecrit par le 5 avril 2025

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain

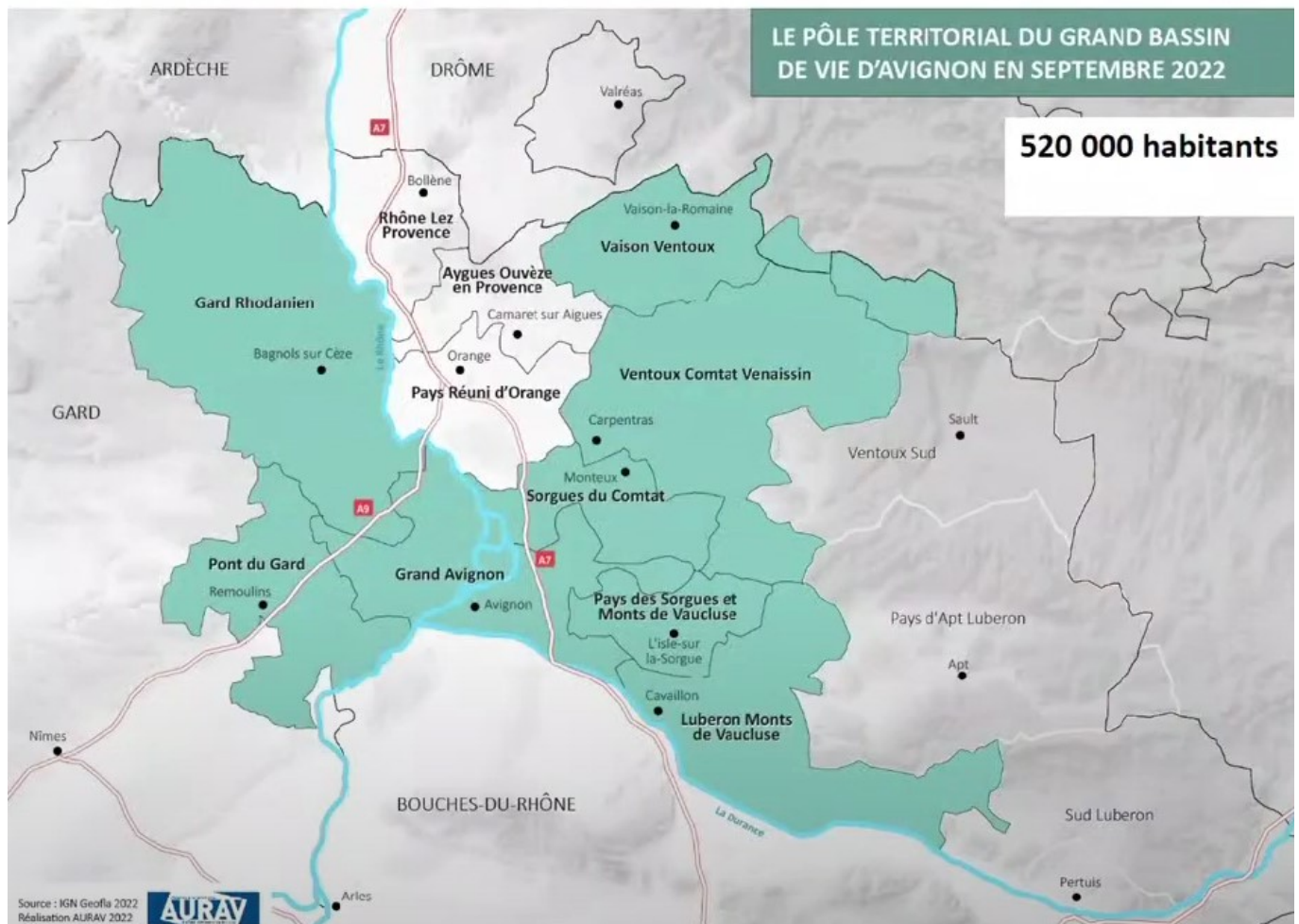


C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet [de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022](#). Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la

Ecrit par le 5 avril 2025

Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca. ©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2^e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du

Ecrit par le 5 avril 2025

territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

[A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »](#)

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Ecrit par le 5 avril 2025

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

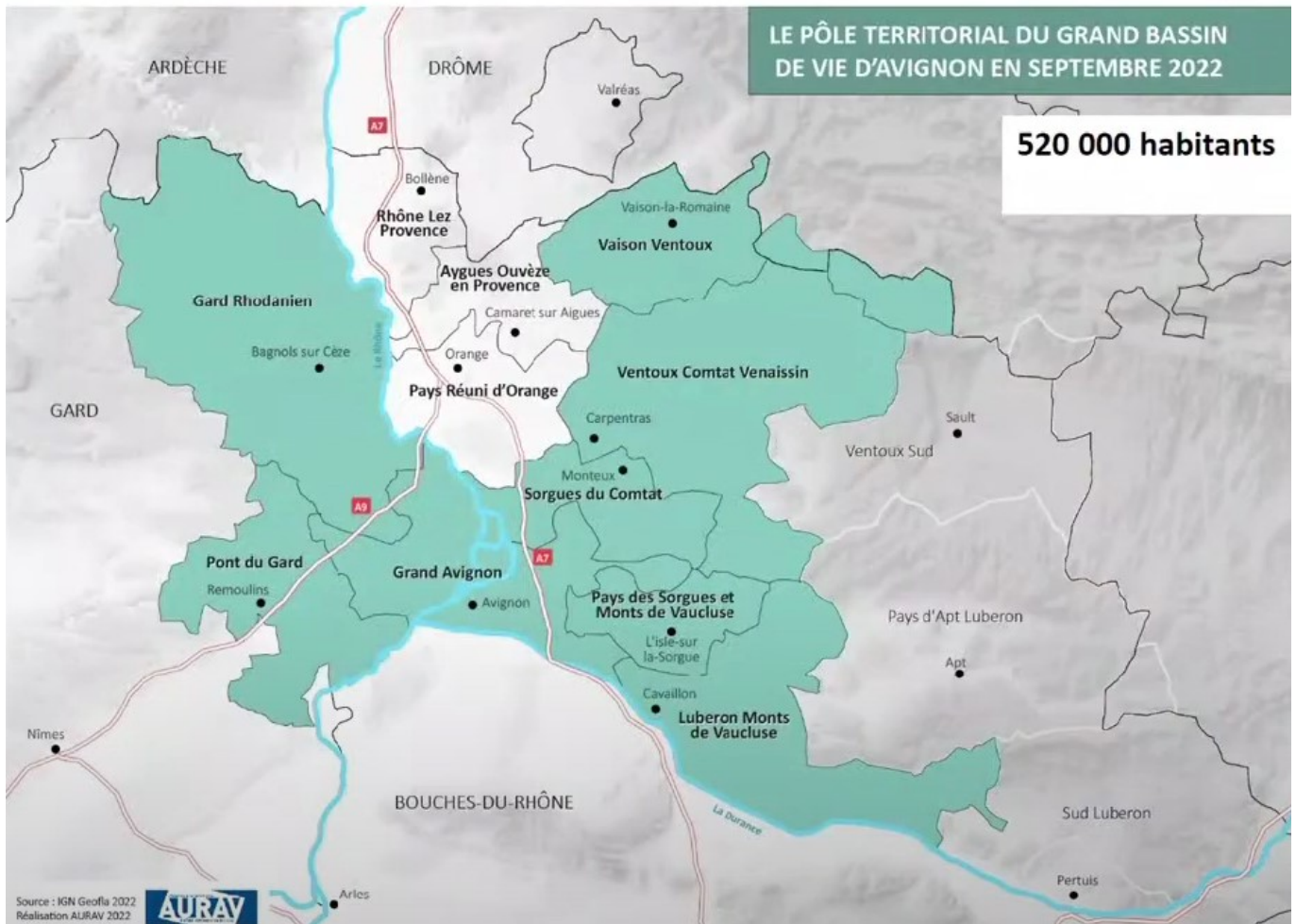
Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*

***Etablissements publics de coopération intercommunale*

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite

Ecrit par le 5 avril 2025



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.

Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.

L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.

Ecrit par le 5 avril 2025

Plusieurs mois de réflexion

[Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes](#), cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, [expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon](#) qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent

En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

La porte reste ouverte

Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.

« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

La Région Occitanie montre la voie (ferrée) en Avignon



Située au cœur d'une étoile ferroviaire quasiment sans équivalent en France pour une agglomération de cette taille, Avignon va de nouveau être reliée à la rive droite du Rhône par le rail à partir du 29 août prochain. [Carole Delga](#), présidente du Conseil régional d'Occitanie est venue en personne pour annoncer la remise en service de cette ligne fermée aux voyageurs du Gard rhodanien depuis 1973.

1973, c'était la date du premier choc pétrolier. Une période qui aurait dû déjà nous alerter sur la réalité des énergies fossiles. A l'époque pourtant, le 'tout-voiture' était encore de mise et c'est donc en 1973 que la ligne de la rive droite du Rhône dans le Gard a été fermée aux voyageurs. Depuis, notre planète a été

Ecrit par le 5 avril 2025

rattrapée par la crise climatique et les réalités d'hier ne sont plus les vérités d'aujourd'hui. Face à ces défis climatiques et de mobilité, la Région Occitanie a fait le choix de miser à fonds sur le ferroviaire.

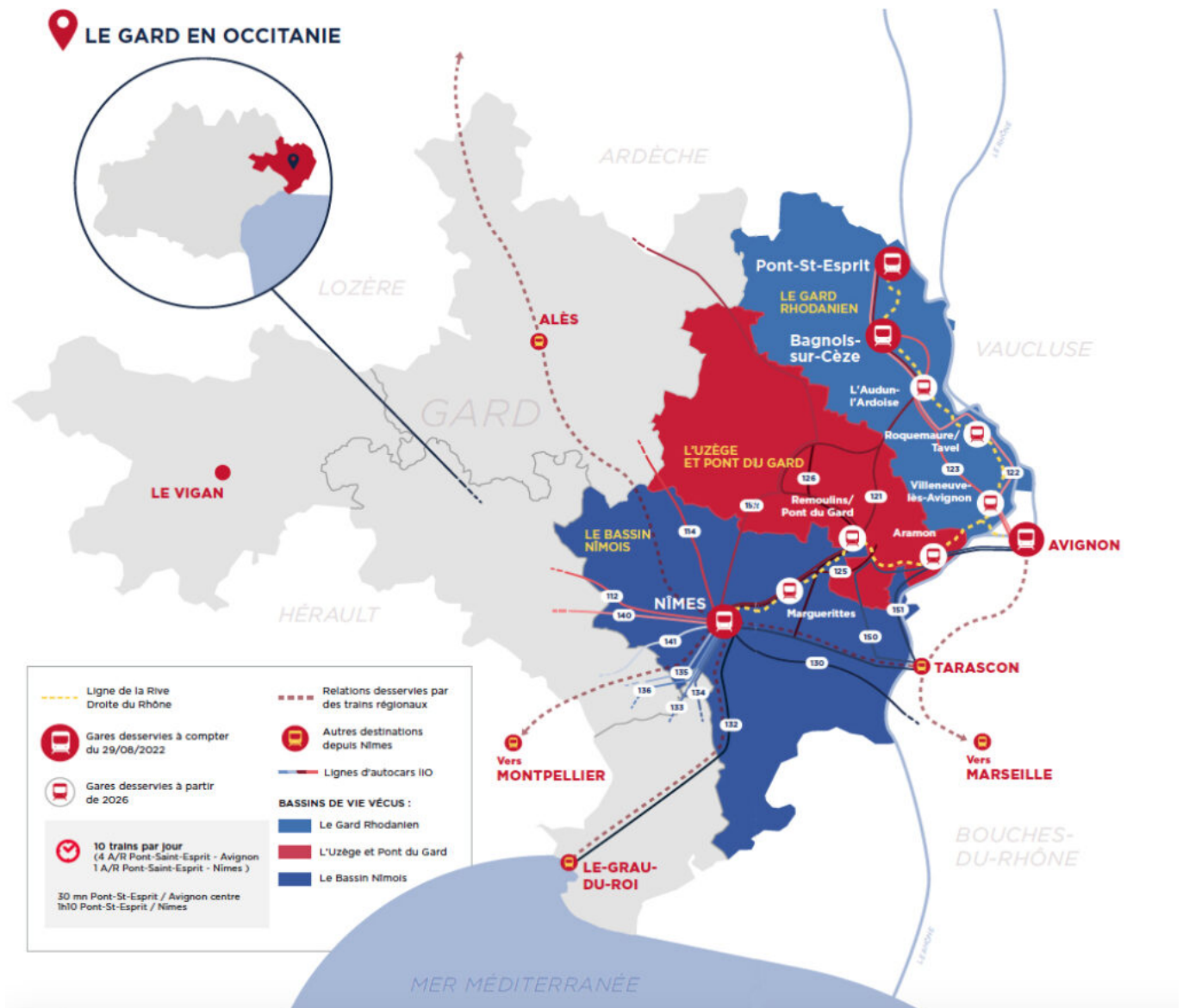
« Je me suis toujours battue pour le train, insiste [Carole Delga](#), présidente du Conseil régional d'Occitanie. Pour les trains à grande vitesse, qui désenclavent nos territoires et pour les trains du quotidien qui facilitent la vie. »



Le TER Lio d'Occitanie lors des essais et de la présentation en gare-centre d'Avignon.

A l'heure où se profilent les réaménagements sur les allées de l'Oulle ainsi que la réduction du trafic sur les ponts Daladier et de l'Europe, entre Gard et Vaucluse, afin de donner la priorité aux transports en commun de la Communauté d'agglomération Grand Avignon, cette ouverture devrait faciliter la vie de nombreux 'navetteurs' du Gard rhodanien travaillant sur le bassin de vie de la cité des papes. Et cela concerne beaucoup de monde [selon l'Insee](#) qui, a rattaché l'an dernier, 15 communes gardoises, soit près de 58 000 habitants (bien davantage que des villes comme Agen, Castres, Albi et sur les talons de Montauban) ainsi que près de 447 000 habitants et 225 000 emplois en tenant compte de l'intégralité de la proximité du 2^e bassin industriel d'Occitanie au 82 kilomètres de ligne rouvertes.

Ecrit par le 5 avril 2025



100 M€ d'investissement pour un objectif 200 000 voyageurs par an

Dans un premier temps, la nouvelle ligne proposera 5 allers-retours quotidiens entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, dont un qui sera prolongé jusqu'à Nîmes. Depuis Pont-Saint-Esprit, le temps de trajet pour rejoindre Avignon-Centre sera de 30 minutes, puis de 40 minutes supplémentaires jusqu'à Nîmes. Le train desservira les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, Avignon-Centre et Nîmes-Centre. Les premiers départs auront lieu de la cité des papes à 6h37 pour une arrivée à Pont-Saint-Esprit à 7h06 pour le retour. Dans l'autre sens : départ de Pont à 7h03 et arrivée en gare-centre à 7h35. Le soir, le dernier trajet sera affiché d'Avignon à 19h07 pour un terminus en terre spiripontaine à 19h35. A l'inverse : départ de Pont à 20h16 pour un retour dans la cité des papes à 20h46.

Le tout connecté avec une nouvelle offre de bus devant assurer une complémentarité avec le train,

Ecrit par le 5 avril 2025

notamment pour la ligne 122 (Pont-Saint-Esprit/Avignon) et la ligne 121 (Pont-Saint-Esprit/Nîmes). Elles desservent respectivement 12 et 28 communes et proposent chacune environ 15 allers-retours par jour permettant ainsi une desserte fine du territoire. De plus, afin que la complémentarité soit totale et pour que les usagers bénéficient du service le plus utile qui soit, l'agglomération du Gard Rhodanien a également adapté ses dessertes de bus pour assurer la connexion avec les TER d'Occitanie. A terme, la Région espère transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne en rive droite.

« Un gain de 40% par rapport à un trajet en voiture. »

« Aujourd'hui, la demande est clairement entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, explique [Jean-Luc Gibelin](#), vice-président aux mobilités pour tous et infrastructures de transports de la Région. Nous verrons ensuite à l'usage s'il y a besoin d'augmenter la fréquence vers Nîmes. »

Par la suite, les gares de Laudun-l'Ardoise, Roquemaure-Tavel, Villeneuve-lès-Avignon, Aramon et Marguerittes seront réaménagées, en créant notamment des quais là où ils n'en subsistent plus aujourd'hui, afin de proposer de nouveaux arrêts supplémentaires en les transformant en PEM (Pôle d'échanges multimodal) pour une réouverture complète en 2026.

« Porte d'entrée à la fois de la région Occitanie et de la Provence occitane, Pont-Saint-Esprit disposera désormais d'une liaison directe avec les deux plus grandes villes du Gard et du Vaucluse, qui sont aussi deux pôles économiques et touristiques majeurs (ndlr : Nîmes et surtout Avignon où cette zone est davantage connectée qu'avec le chef-lieu du Gard), se félicite Claire Lapeyronie, maire de Pont-Saint-Esprit et 1^{re} vice-présidente de l'Agglomération du Gard rhodanien chargée des Mobilités, conseillère régionale d'Occitanie.

L'ensemble représente un investissement total de 100M€ pour l'ensemble du projet dont 12,8M€ ont déjà été mobilisés à ce jour par Occitanie pour la conduite des études et la réalisation des travaux qui ont permis cette réouverture. A terme, la Région espère transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne en rive droite.

Une chance pour Avignon

Comme [le soulignait tout récemment dans nos colonnes Cécile Helle](#), la maire d'Avignon, la cité des papes dispose d'une étoile ferroviaire permettant une desserte à nulle autre pareille pour une ville de cette taille (2 gares, dont une gare TGV, et des axes de desserte arrivant des 4 points cardinaux). Et si Avignon bénéficie, avec cette ligne en rive droite de la première ouverture de ligne en France depuis 2016, celle d'avant concerné déjà la gare-centre de la cité des papes. Ainsi, après près de 80 ans de fermeture, les 27km de la ligne Carpentras-Avignon ont été rendus aux voyageurs en 2015. De quoi marquer la grande revanche des transports collectif au dépend des modes de déplacement individuels. Cette nouvelle ligne ne sera donc pas de trop pour amortir l'étranglement du trafic sur les ponts d'accès entre Occitanie et la région Sud au niveau d'Avignon.

Ecrit par le 5 avril 2025



Après Carpentras-Avignon en 2015 (ici arrivée en gare de Monteux lors des tests), Avignon va accueillir à partir du 29 août une nouvelle ligne la reliant principalement à Pont-saint-Esprit, puis à partir de 2026 à Villeneuve-lès-Avignon, Roquemaure ou bien encore Aramon). Une première en France depuis 2016.

Des tarifs les moins chers de France

« La SNCF dit que les trains d'Occitanie sont les moins chers de France », poursuit la présidente du Conseil régional. Dans cette logique, la tarification des trains entre Pont-Saint-Esprit et Avignon sera unique et progressive selon un principe de paliers kilométriques (voir tableau ci-dessous). Pour garantir une complémentarité d'usage totale entre le train et le car, une tarification adaptée à cette réouverture anticipée est mise en place sur la ligne de la rive droite du Rhône, avec des billets de trains qui seront aussi valables à bord des cars Lio pour les abonnés.

- Jusqu'à 20 km : 3 €
- De 21 km à 40 km : 6 €
- Au-delà de 40 km : 9 €

	Billet unique pour les trains (Plein tarif)	Abonnement annuel FréquentiO', coût par mois * (Tout Public)	Offres jeunes, seniors, demandeurs d'emploi...
Pont-Saint-Esprit – Bagnols-sur-Cèze	3 €	15,40 €	Application des bas tarifs du réseau liO (voir ci-dessous).
Bagnols-sur-Cèze – Avignon-centre	6 €	34,30 €	
Pont-Saint-Esprit – Avignon-centre	9 €	43,45 €	

* Après prise en charge employeur

Écrit par le 5 avril 2025

Par ailleurs, lors du lancement de la ligne une offre événementielle sera proposée pendant un mois. Du 29 août au 29 septembre, tous les trains circulant sur cette ligne seront proposés au tarif de 1€ par trajet pour tous les voyageurs.

Politique tarifaire incitative

En marge de cette présentation, la Région a aussi annoncé la mise en place d'une nouvelle mesure tarifaire destinée aux seniors fonctionnant selon le principe : plus je voyage, moins je paie. Proposée sous le nom '+ = -', [cette formule](#) utilise une application mobile 100% dématérialisée qui permet notamment de reconnaître automatiquement les gares de départs et d'arrivée et prélève aussi le coût du déplacement.

L'offre de la Région est aussi particulièrement incitative pour les jeunes avec le succès de l'expérimentation de '+ = 0' permettant aux jeunes de 18 à 26 ans de bénéficier de la gratuite du transport à partir du 11^e trajet mensuel à bord des trains Lio. Le tout couplé à la mise en place d'un compte mobilité crédité au gré des trajets, une sorte de cagnotte accumulant les voyages sans limitation de date pour les utiliser. Lancée en septembre 2021, [le dispositif](#) compte déjà 35 000 inscrits.

Le train comme outil d'aménagement

« Cette réouverture est le résultat d'une bataille collective alors qu'on nous disait que c'était impossible, rappelle Carole Delga. C'est également le fruit d'une détermination sans faille de la Région qui nous a permis de gagner 3 ans alors que l'échéance envisagée était 2025. En Occitanie, nous croyons au train. Le train comme outil d'aménagement des territoires, comme levier d'attractivité et de vitalité, et bien sûr comme chaînon essentiel aux mobilités du quotidien à l'heure où la crise climatique impose plus que jamais une remise en question de nos modes de déplacement. Cette première réouverture de ligne en Occitanie doit conforter notre ambition régionale pour le développement du ferroviaire. Bientôt, d'autres suivront, comme la ligne Montréjeau-Luchon en Comminges, qui verra circuler les premiers trains à hydrogène de France, ou encore la ligne Alès-Bessèges dans les Cévennes. »

« Je veux des trains partout. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

« Je veux des trains partout, martèle la présidente d'Occitanie. Cette bataille du rail est essentielle pour décarboner nos déplacements face à l'urgence climatique mais aussi pour bénéficier de transports en commun moins chers et préserver ainsi le pouvoir de vivre des habitants. C'est encore plus urgent à l'heure où le prix des carburants s'envole. »

La Région s'est fixé d'atteindre les 100 000 voyageurs par jour d'ici 2030. Pour cela, elle est déjà la seule région française à avoir retrouvé une fréquentation supérieure à fin 2019 (année de référence hors Covid). À fin juin 2022, elle enregistrait même une hausse de 8% de la fréquentation des trains Lio par rapport à cette date. Preuve d'un engouement pour le rail 228 962 billets à 1€ ont été vendus durant les week-ends de juin 2022, soit une augmentation de 58% par rapport à 2021.

Ecrit par le 5 avril 2025



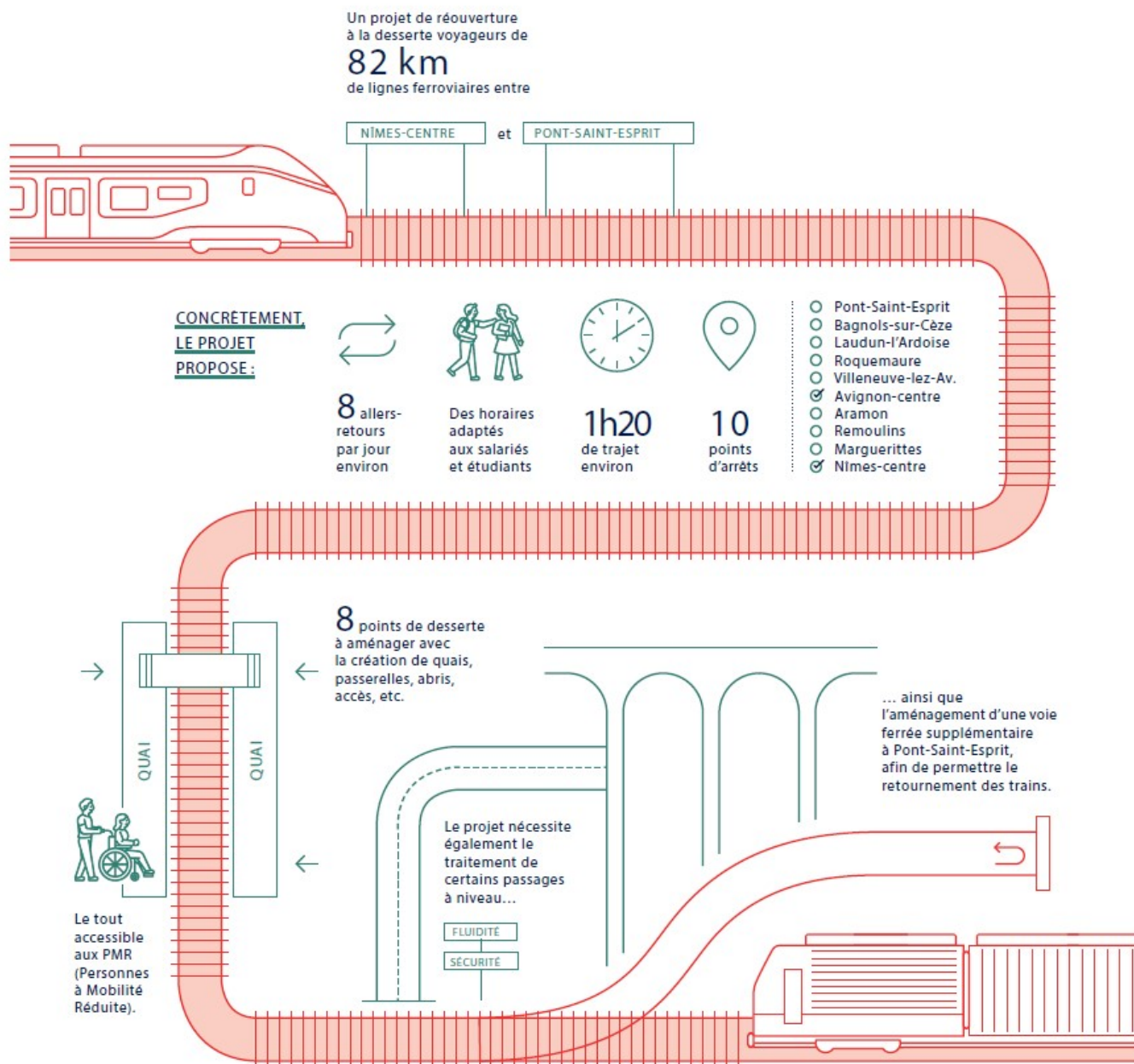
De l'aveu de la SNCF, la Région Occitanie est la région la moins chère de France pour accéder aux TER, notamment grâce à des offres particulièrement attractives à destination des jeunes et des seniors. ©Boutonnet Laurent-Région Occitanie

Delga et Wauquiez 'courcircuite' Muselier sur la ligne PLM ?

« L'intérêt porté aux trains du quotidien a fait émerger plusieurs projets sur la rive droite du Rhône, rappelle la Région Occitanie. En effet, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et SNCF Réseau ont lancé des études sur la réouverture aux voyageurs de la ligne entre le Teil (Ardèche) et Romans-sur-Isère (Drôme) via Valence TGV et Valence-Ville. L'étude préliminaire entre Le Teil et Romans prévoit à l'horizon 2028 7 allers-retours quotidiens soit 14 trains par jour, et la desserte des gares de Romans, Valence-TGV, Valence-Ville, Livron, Le Pouzin, Cruas et le Teil. Les deux projets, bien que géographiquement distincts et à des stades d'avancement différents, s'inscrivent dans une même logique de réouverture de cet axe à la desserte de voyageurs. Ainsi, les deux régions ont convenu de travailler conjointement afin de faire avancer ces deux projets de manière concertée pour faciliter la connexion des territoires et les déplacements des habitants au quotidien. »

Des projets qui s'inscriraient en parallèle (voir en concurrence ?) des voies existantes le long de la Vallée du Rhône reliant déjà Marseille à Bollène pour ensuite rallier Lyon via l'axe PLM (Paris-Lyon-Marseille).

Ecrit par le 5 avril 2025



La réouverture de la ligne Pont-Saint-Espirit/Avignon en chiffres.

Ecrit par le 5 avril 2025

Décès du maire d'Aramon

Nouveau maire d'Aramon depuis les dernières élections municipales de juin 2020, Jean-Marie Rosier vient de décéder subitement la nuit dernière à l'âge de 72 ans.

« Depuis 1989, il s'est dévoué sans relâche à sa ville et a toujours œuvré avec courage et détermination pour le bien de ses administrés et pour mettre en valeur Aramon, sa ville, à laquelle il était très attaché », rappelle la commune gardoise.

Elu avec 54,99% des voix, Jean-Marie Rosier avait auparavant siégé aux côtés des trois maires précédents. En tant que conseiller municipal puis adjoint de Pierre Ramel d'abord, de 1989 à 2000, puis en tant qu'adjoint de Jean Mahieu de 2001 à 2008. Enfin, il avait été premier adjoint de Michel Pronesti de 2008 à 2020 avant de lui succéder à la tête de cette commune de 4 152 habitants.

Depuis le début de son mandat, il avait, entre autres, remis en double sens le pont du château, lancé le projet d'une maison médicale ainsi qu'augmenté le nombre de caméras de vidéosurveillance.

Inondations : état de catastrophe naturelle pour les communes gardoises du bassin de vie d'Avignon

Ecrit par le 5 avril 2025



Vingt-neuf communes gardoises viennent d'être reconnue en état de catastrophe naturelle via l'arrêté du 22 novembre 2021 publié au journal officiel du 14 décembre 2021.

Cette décision fait notamment suite aux inondations et coulées de boue du 3 octobre 2021.

Elle concerne de nombreuses communes gardoises du bassin de vie d'Avignon. A savoir :

- les Angles
- Aramon
- Estézargues
- Fournès
- Pujaut
- Rochefort-du-Gard
- Tavel
- Villeneuve-lès-Avignon

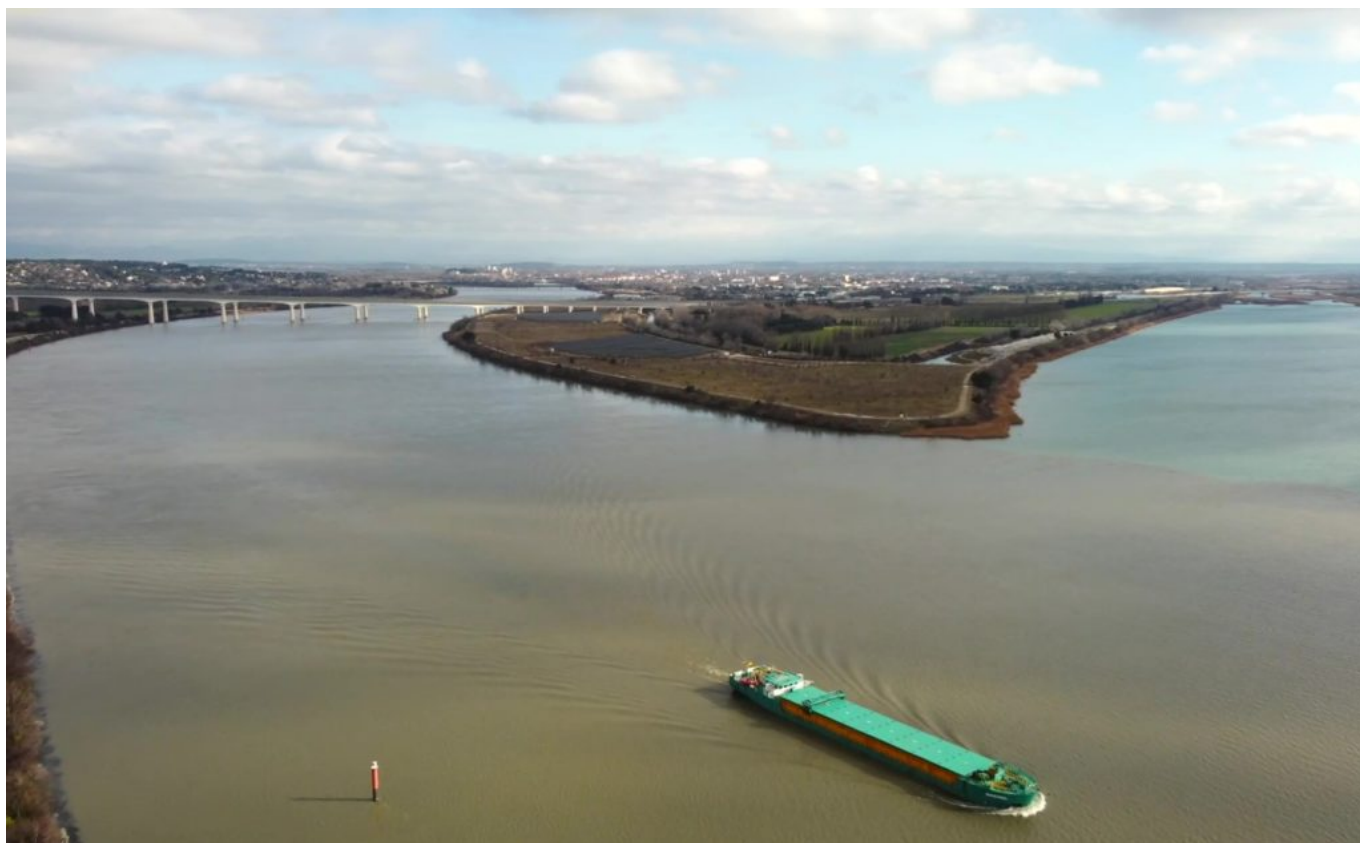
Les personnes sinistrées disposent d'un délai maximum de 10 jours à compter de la date de parution de

Ecrit par le 5 avril 2025

cet arrêté au Journal Officiel (soit jusqu'au 24 décembre) pour faire leur déclaration auprès de leur compagnie d'assurance.

L.G.

Bassin de vie d'Avignon : les intercommunalités veulent jouer collectif



Trois départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI, le bassin de vie d'Avignon est tirillé par de nombreuses contraintes. Les intercommunalités de ce territoire entendent pourtant désormais travailler ensemble pour mener des projets communs. Avec au programme pour débiter : la mobilité durable et l'aménagement du territoire.

Ecrit par le 5 avril 2025

Huit intercommunalités du bassin de vie d'Avignon viennent d'engager une démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs. »

Dépasser les périmètres institutionnels

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), les Communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ventoux Sud, Sorgues du Comtat et le Pays d'Apt Luberon pour le Vaucluse, ainsi que l'agglomération du Gard rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard pour le Gard, entendent ainsi dépasser ces freins administratifs. Objectif : mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

Nombreux défis à relever

« Les différentes intercommunalités qui composent le grand bassin de vie d'Avignon sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de transition écologique ou de positionnement régional, expliquent les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

« Le grand bassin de vie d'Avignon est un véritable espace vécu aux nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, poursuivent ces collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Les déplacements quotidiens de toutes natures, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles en font un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels. »

Les transports et l'aménagement pour priorité

A l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, avec l'appui de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), 2 premières rencontres ont eu lieu depuis le mois de juillet entre les présidents de ces intercommunalités. A cette occasion, ces derniers ont défini des sujets prioritaires de coopération, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire.

Une feuille de route a été fixée pour 2022 :

- déterminer la forme la plus adaptée de cette alliance qui ne doit pas se substituer aux compétences et prérogatives des intercommunalités ;
- préfigurer et lancer des actions communes, notamment en matière de mobilité durable.

« Au mois de février 2022, un troisième rendez-vous est prévu et sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon (ndlr : on pense à celles du Nord des Bouches-du-Rhône plus particulièrement) souhaitant être associées à cette démarche. Elle aura pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »